

Marpole. Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et le conseil municipal s'en prennent les uns aux autres et soutiennent que ce n'est pas à eux à remplacer le pont. Cet état de choses règne depuis deux ou trois ans et rien ne s'accomplit. Ce pont est une cause de retard et il arrive parfois que des gens manquent leur avion. Chaque jour, des douzaines de remorqueurs parcourent cette voie d'eau et chaque fois il faut ouvrir le pont pour leur livrer passage. La Chambre se souviendra que le représentant de Vancouver-Est (M. MacInnis) a déclaré l'an dernier lorsque la même question a été soulevée qu'il avait conduit une voiture à lait sur ce pont alors qu'il était tout jeune homme. Voilà qui démontre bien l'impérieuse nécessité d'une amélioration.

Soit dit en passant, je suis heureux de dire combien nous sommes tous contents ici,—je parle, j'en suis sûr, au nom de toute la Chambre,—de retrouver parmi nous le représentant de Vancouver-Est. Il a traversé une longue et pénible maladie. Je l'ai rencontré ce matin dans l'immeuble du Parlement. Il n'a pas pu encore revenir ici dans cette enceinte mais il est assez rétabli pour venir à l'immeuble du Parlement. Ses concitoyens de Vancouver se réjouissent tout particulièrement parce que jamais un citoyen de cette ville n'a été tenu en plus haute estime que le député actuel de Vancouver-Est. Il est le plus ancien parmi les députés de la Colombie-Britannique. Il siège ici depuis 1930 et il s'est gagné l'admiration de tous ces collègues, y compris ceux qui ne partagent pas ses vues, par une sincérité et une fidélité au devoir qui ne se sont jamais démenties. Je suis très heureux d'apprendre qu'il est maintenant sur pied.

Le pont de Marpole pose un autre problème qu'il faut résoudre. A mon avis, seul le gouvernement fédéral est en mesure de prendre l'initiative. J'espère que le ministre prendra des dispositions qui mèneront à une solution. Ce problème intéresse le ministère des Transports plus que tout autre puisqu'il s'agit de la libre circulation de navires et de l'accès à un aéroport.

Je ne veux pas retenir plus longuement le comité. J'espère que le ministre abordera ces points avant l'adoption du crédit. En toute bienveillance, je le prie de songer à sortir son ministère de l'ornière et à en faire une force vitale qui contribuera aux énormes progrès que le Canada est maintenant en voie d'accomplir.

M. Knowles: Monsieur le président, je tiens à dire que je suis convaincu que l'honorable représentant de Vancouver-Est (M. MacInnis) sera des plus reconnaissants envers l'honorable représentant de Vancouver-Quadra qui

a parlé de lui avec une telle bienveillance il y a quelques instants. Nous qui sommes peut-être un plus près de l'honorable député de Vancouver-Est, qui est notre collègue, reconnaissons la profonde exactitude des paroles que l'honorable représentant de Vancouver-Quadra a eues pour notre distingué collègue. Nous lui sommes profondément reconnaissants de ce qu'il a dit. Comme tous les autres honorables députés qui ont exprimé leur satisfaction en entendant les magnifiques déclarations de l'honorable représentant de Vancouver-Quadra à l'endroit de notre chef adjoint, nous sommes très heureux de savoir qu'il est en si bonne voie de rétablissement. Nous espérons qu'avant longtemps il ne viendra pas seulement au Parlement mais qu'il reprendra son siège à la Chambre.

J'estime qu'il y a lieu de louer le ministre des Transports de la façon dont il a aujourd'hui ouvert la discussion de ses crédits. Il a fait un exposé général signalant, en passant, les modifications subies par ses crédits et un certain nombre d'innovations. L'exposé qu'il a fait nous sera utile au cours de l'examen de ses crédits. J'espère que cela ne l'ennuiera pas si au cours de l'étude de ses crédits il nous entend lui poser des questions au sujet de problèmes dont il a traités dans son exposé général. Il serait utile de voir certains des renseignements qu'il a fournis mis en rapport plus étroit dans le compte rendu avec les postes de dépenses que nous étudierons au cours de l'examen des crédits de son ministère.

Comme beaucoup d'autres ministères, celui des Transports demande au Parlement de lui voter une forte somme d'argent. C'est un devoir pour nous de scruter les crédits en détail avant d'approuver l'affectation d'une somme de près de 100 millions. Il nous faut examiner de près tous les crédits, au fur et à mesure qu'ils nous sont soumis, afin de nous assurer, en nous fondant sur les renseignements qu'on nous communique, si les majorations sont ou non motivées.

Néanmoins, monsieur le président, pendant l'exposé du ministre et, en vérité, pendant les observations de l'honorable député de Vancouver-Quadra, je n'ai pu m'empêcher de penser que le ministère en cause nous offre un très bel exemple de ce que sont réellement les dépenses de l'État. Il ne s'agit pas ici d'un cas de dépenses pour le plaisir de dépenser, mais plutôt en vue d'assurer à la collectivité, sur une base coopérative puis-je dire, maints importants services que les particuliers ou les sociétés et les compagnies ne pourraient se procurer. Une très forte partie des deniers que nous sommes appelés à voter aux fins du budget du ministère des Transports vise à faciliter le transport par